

MAIRIE DE TEYRAN

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Teyran, le 11 janvier 2018

Service : Service Culturel  
Suivi par : Arlette Teissier  
Valérie Séverac  
☎ : 04 67 16 31 12  
04 67 16 19 29  
✉ : culture@ville-teyran.fr  
Nos réf. : SC/AT

Objet : **Inscription ARTEYRAN 2018**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses manifestations culturelles, la Mairie de Teyran organise la cinquième édition d'un salon dédié aux artistes professionnels (peintres, sculpteurs, céramistes,...)

*Du vendredi 16 au dimanche 18 novembre 2018*

Les précédentes éditions d'ArTeyran ont remporté un vif succès auprès de 1200 visiteurs.

Nous vous proposons 30 stands de 10 m<sup>2</sup>. Notre budget de communication nous permet de promouvoir largement l'événement (affichage dans toute la métropole montpelliéraine, la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup, la presse locale (La Gazette de Montpellier, Midi Libre, la revue d'art spécialisée Art dans l'air. ...).

Le comité de sélection professionnel étudiera les dossiers. La date limite des candidatures est fixée **au 31 mai 2018 impératif**.

La priorité est donnée aux nouveaux exposants, cependant 10 % des participants des années précédentes pourront être sélectionnés.  
Vous trouverez ci-joint le règlement intérieur du salon ainsi que la fiche d'inscription à nous retourner dûment complétée.

Nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir cet automne à Teyran et restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Cordialement,



Sylvie CAMALON  
Adjointe à la Culture



PJ. : 3

Mairie de Teyran  
Place de l'Église  
34820 Teyran  
Tél. : 04 67 16 19 19  
Fax : 04 67 87 98 50

info@ville-teyran.fr  
www.ville-teyran.fr



# ARTEYRAN

## SALON D'ART CONTEMPORAIN

**16 au 18 NOVEMBRE 2018**

*Fiche d'inscription :*

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Site internet : \_\_\_\_\_

N° SIRET/N° affiliation Maison des artistes ou Chambre des métiers/  
extrait Kbis :

\_\_\_\_\_

Activités artistiques : \_\_\_\_\_

Tarif unique : 60 euros pour un stand de 10 m<sup>2</sup> (5 m linéaire)

Retour du bulletin d'inscription accompagné obligatoirement du chèque de  
réservation libellé à l'ordre du Trésor Public,  
avant le 31 mai 2018 **impérativement**, à :

Mairie de Teyran - Arlette Teissier - Service Culturel - Place de l'Église -  
34820 TEYRAN

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations ou renseignements  
complémentaires : [culture@ville-teyran.fr](mailto:culture@ville-teyran.fr) 04 67 16 31 12 ou 04 67 16 19 29

## RÈGLEMENT ARTTEYRAN 2018

Tous les artistes souhaitant participer à l'exposition doivent envoyer leur dossier de candidature avant la date de clôture du **31 mai 2018**,

- Curriculum Vitae
- Photographie des œuvres qui seront exposées
- 1 enveloppe A5 affranchie à votre adresse pour envoi des cartons d'invitation
- Le présent règlement signé

Le Service Culturel organisateur se réserve le choix des emplacements. Une sélection sera effectuée par un comité composé de professionnels, parmi les dossiers d'inscription.

L'exposant est seul responsable des œuvres exposées et contracte les assurances qu'il juge nécessaires. Il devra lui-même assurer la mise en place et les retirer en fin de manifestation. Il est tenu de respecter l'espace réservé et s'engage à rester **jusqu'à 18 h le dimanche 18 novembre**.

**Cinq grilles de 1 m x 2 m de haut sont fournies pour les tableaux et sont habillées. Toute œuvre doit être munie d'un système d'accrochage. Se munir d'une pince coupante, de crochets, de chaînes.**

**Les sculpteurs, céramistes fourniront socles et supports.**

Il n'y a pas de mobilier hormis les grilles d'accrochage ; nous ne refusons pas que vous apportiez d'autres éléments **mais nous souhaitons conserver une certaine sobriété et ne pas encombrer davantage les salles d'expositions.**

La municipalité, organisatrice du salon, ne sera, en aucun cas, tenue responsable des vols, casses, accidents survenus au cours de la manifestation. A la fermeture de la salle, un vigile assurera la sécurité des œuvres exposées.

Toutes les pièces présentées doivent être réalisées par l'exposant.  
Il ne sera demandé aucun pourcentage sur les ventes.

### Dates à retenir :

La réception des œuvres se fera le **vendredi 16 Novembre de 10 h à 13 h**, le vernissage aura lieu à 19 h 30 en présence des artistes, des mécènes et des personnes invitées.

### Ouverture au public :

Le vendredi 16 novembre de 14 à 19 h  
Le samedi 17 novembre de 10 h à 19 h  
Le dimanche 18 novembre de 10 à 18 h

Le \_\_\_\_\_

Signature de l'exposant

